



Questions CFTC pour INC recouvrement du 17 janvier

La délégation CFTC vous demande de prendre en compte les demandes suivantes :

- Nombre de CDD sur 2017
- Taux réalisation budgétaire 2017
- Bilan politique salariale sur 2017
- Politique 2018 sur les CDD
- Où en est-on du conventionnement qui devait être mis en place entre la DSI et l'UR, qui concernerait les informaticiens locaux ayant émis le souhait de rejoindre la DSI ?
- DSN : qu'en est-il de l'analyse des problématiques créées et qui génèrent une surcharge de travail pour les techniciens.

Prime d'accueil : la CFTC demande l'application de l'accord, à savoir application de l'accord le plus favorable avec un quantum de 6%.

Concernant la COG 2018/2021

La CFTC s'interroge sur les gains de productivité que souhaite réaliser l'Acoss, quels sont les processus ou segments ciblés.

Nous attirons l'attention de la Direction sur le risque d'une trop grande spécialisation et sur une centralisation des activités sur les sites ou région (désintérêt du travail, monotonie)

Qu'en est-il des organismes ayant des particularités (GE/TGE, centres nationaux) ?

De façon plus générale, quel sera la nature des métiers concernés par les mutualisations ? Se dirige-t-on vers des mutualisations géographique interrégionale ou interbranche ? (paie, fnd, catégories de comptes PAM, ACT...)

- La personnalisation des contacts suggère une réorientation de la relation de service vers les services de production. Quels devenir pour les plateaux multimédias ?

Dans l'axe 2 et "la détection de manière anticipée les difficultés des entreprises", Est-ce avec l'utilisation du groupe national SEMAPHORE qui font une analyse financière à la demande des caisses, ou des agents seront formés de manière spécifique ?

- Toujours dans cette partie, "le développement d'une offre d'accompagnement adapté au profil des cotisants" viendra t'elle remplacer la CCSF ou la Commission Opérationnelle de Suivre ?

Politique de l'accueil : Lors de la mise en place de l'accueil sur rdv, était souhaité une personnalisation du rdv et une suppression de l'accueil tout venant => donc dissuasion au maximum des rendez-vous physiques pour les cas non complexes au profit d'une gestion par tel ou demat.

Avec l'intégration du RSI, différence de gestion impossible... Une note de service régionale sur la gestion des visites spontanées a été rédigée.

Comment concilier ces 2 modes d'accueil et se rapproche-t-on d'un accueil sans RDV sur certaines thématiques ?

- Une attention particulière était apportée sur les TI RSI et également sur les TI Pam... et pour les TI PL, pas d'attention ou de gestions particulières ? (difficulté pour les agents d'accueil, inégalité de traitement...)

Les moyens

La CFTC s'interroge sur les moyens qui seront alloués pour cette nouvelle GOG

Aucune indication sur les effectifs et taux de remplacement ? Sachant que le recouvrement va subir un nombre important de départ à la retraite.

Comment seront intégrés les personnels RSI et OC

Les salariés du RSI n'ont pas tous été rassurés sur la pérennité de leurs métiers, même si leur contrat de travail seront repris au sein des différentes institutions et notamment des URSSAF.

Comment intégrer les nombreux salariés exerçant leur métier en fonction support alors que ces fonctions tendent à réduire sans cesse leurs effectifs ?

Quel est l'impact de l'intégration du personnel (de la Direction en autre) sur les pyramides des âges, la GPEC, la formation et les postes disponibles, voir des mutations volontaires ?

Comment gérer l'écart de rémunération et la valeur du point, pour les salariés exerçant un même métier ? (thèmes à aborder à réunion spécifique de Janvier mais à intégrer dans la COG)

Par ailleurs, la CFTC constate un turn over grandissant qui conduit à réfléchir sur une politique de fidélisation des équipes. Pour la CFTC, il faut se donner les moyens pour mettre en place une véritable politique de l'emploi : parcours professionnels, favoriser la promotion interne.

La réussite des projets passe par l'implication et la motivation des salariés

Sur 2018, quelles sont les conditions de l'intégration des personnels de l'Agessa et de la MDA à l'Urssaf du Limousin au 1er janvier 2019.

Projet CLEA

Ce projet implique un effort important de formation dans les organismes en corrélation avec la mise en place des nouveaux processus (implication de formateurs relais, mobilisation des acteurs ...)

L'Acoss a-t-elle pu mesurer le nombre d'heures consacrées à la formation sur 2017 et celui qui devra être planifiés sur 2018, d'autant que d'autres projets sont à prendre en compte (DSN, TRAM TI PL refonte du site des Micro entrepreneurs, TI RSI, impôt à la source pour CESU)

Questions

Concernant les retours sur la qualité évoqués dans le support, à base de quoi sont-ils faits ? En effet, seuls les COS pratiquent réellement.

- La rénovation du SI étant morcelée (et en premier lieu des transactions de consultation), les agents l'utilisent très peu au niveau national (unanimité des référents nationaux aux dernières réunions).